

Rapport revendicatif CEN des 1,2 et 3 décembre 2020

Cher.es camarades,

Ravie de vous retrouver pour cette CEN de 3 jours, même si nous aurions préféré la tenir en présentiel.

Comme de coutume en cette période particulière, nous espérons que vous allez bien ainsi que vos proches. Nous apprenons régulièrement que des camarades sont atteints de la Covid et cette CEN est aussi l'occasion de leur souhaiter un bon et prompt rétablissement.

Ce rapport comprend un choix des sujets, l'actualité est trop riche pour tout aborder. La visioconférence nous oblige aussi à être concis afin de fluidifier nos débats.

Quelques mots sur deux sujets de l'actualité internationale :

Le 25 octobre dernier, les Chilien-ne-s étaient appelé-e-s aux urnes et se sont exprimés pour un changement de constitution. La constitution actuelle, héritée de la dictature d'Augusto Pinochet, avait inscrit dans le fonctionnement du pays les principes idéologiques néolibéraux mis en place pendant cette période par les économistes de l'école de Chicago – les *Chicago boys*. Mais c'est ce néolibéralisme qui avait produit une aggravation des inégalités sociales (rappelons qu'au Chili, 1 % des plus riches détiennent plus d'un quart du PIB national).

C'est dans ce contexte qu'en octobre 2019, l'augmentation de 30 centimes sur le ticket de métro aux heures de pointe avait provoqué un mouvement social puissant – et brutalement réprimé par la police, avec, à la clef, une trentaine de morts, près de 4000 blessés, des viols et des exactions.

Pourtant, les mobilisations se sont poursuivies et le changement de Constitution est progressivement devenu le principal mot d'ordre du mouvement, une revendication à laquelle le président Sebastian Pinera, dont la cote de popularité était descendue sous la barre des 10 %, a dû se plier.

C'est donc pour un changement de système que les Chiliens se sont mobilisés et finalement prononcés par les urnes.

Alors que le monde a les yeux rivés sur les effets de la Covid 19, une sale guerre avec des armes françaises continue de faire rage au Yémen. Au bout de 6 ans, la situation humanitaire est devenue plus que préoccupante.

Le Secrétaire général des Nations unies António Guterres a lancé un appel il y a quelques jours pour dire que nous sommes face à la pire famine depuis des décennies. L'ONU va débloquent 30 millions de dollars mais c'est vraiment peu car 24 millions de Yéménites ont besoin d'aide alimentaire, 14 millions sont en nécessité d'urgence. Et on parle aujourd'hui d'un million d'enfants qui souffrent de malnutrition aiguë.

Le silence des médias et des gouvernants est symptomatique de politiques qui n'ouvrent les yeux que lorsqu'il existe des enjeux économiques.

Lutte contre les violences faites aux femmes :

Du 21 au 25 novembre ont eu lieu des luttes contre les violences faites aux femmes.

Dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles ce mercredi 25 novembre, la CGT a interpellé sur tous les lieux de travail, les employeurs en exigeant la mise en place immédiate de mesures contre les violences. Et à 15h40, la CGT a organisé une heure d'information syndicale en ligne sur les violences sexistes et sexuelles via un Facebook live, pour informer les salarié.es sur leurs droits.

Rappelons qu'à la date du 21 novembre, 87 femmes sont mortes, tuées par leurs conjoints ou ex conjoint, en France depuis le début de l'année.

En France :

Alors que les lois liberticides pleuvent au-delà des règles sanitaires imposées, décidées par un gouvernement qui ne gère plus rien, la marche des libertés a réuni plus de 500 000 manifestant.es, à l'appel de 70 syndicats sont le SNJ CGT. Ce dernier ayant gagné en référé liberté au TA pour que la manifestation parisienne puisse se dérouler.

De cette loi sécurité globale, si nous devons ironiser sur son seul aspect positif, c'est qu'avec elle, ce gouvernement aura réussi l'exploit de rendre critique tous les médias, y compris les plus à la solde de Macron et des milliardaires qui les détiennent.

Le gouvernement est plus que jamais depuis 2017 affaibli et ébranlé. Le gouvernement annonce la réécriture complète de l'art 24 mais la lutte doit continuer, car l'art 24 n'est pas le seul danger de cette loi.

Concernant la réforme de l'assurance chômage, deux dispositions piliers de la réforme viennent d'être censurées par le Conseil d'État. Un point d'appui pour les syndicats qui exigent son annulation. Le conseil d'État statue et censure le dispositif de calcul de l'indemnisation qui « porte atteinte au principe d'égalité entre allocataires.

La CGT appelle à une grande journée de mobilisation le 5 décembre.

En pleine crise covid, le forfait urgence fait son apparition, sans besoin de développer les conséquences d'un tel dispositif entre nous, la confédération a mis en ligne une pétition : non au forfait urgences, ne pas hésiter à la signer et à faire signer.

S'agissant de la Fonction Publique :

Le CCFP du 13 novembre s'est tenu à distance sous la présidence de la ministre, laquelle a insisté sur sa préoccupation du moment : l'attractivité dans la fonction publique.

Les outils qu'elle entend mettre en œuvre sont : l'inscription dans les cordées de la réussite (!), l'augmentation des classes intégrées et du recours à l'apprentissage (en finançant les contrats particulièrement dans la territoriale), la multiplication des contrats PACTE et PRAB, le développement de la marque État employeur (!!) et une attention portée aux promotions et LA mobilité grâce à la mise en œuvre des outils d'agilité offerts par la loi du 6 août sur la fonction publique (!!!).

Donc en résumé, ce gouvernement pense que ses réformes ne sont pas un frein à l'attractivité. La réforme des retraites et la crise covid ont mis en évidence auprès de la population la faiblesse des rémunérations des fonctionnaires, le manque de moyens et leurs mauvaises conditions de travail, mais cela doit être accessoire s'agissant de l'attractivité... Et tout cela sans compter les accusations incessantes qui font des fonctionnaires la cause des déficits publics et sont systématiquement des variables d'ajustement.

Au niveau des finances :

Rappelons la Web réunion sous forme d'HTII sur l'action sociale du 8 décembre. La fédération nous tiendra informés des modalités pratiques et de leurs déclinaisons au niveau directionnel, pour que les agents puissent y assister y compris sur leur lieu de travail.

La Pétition « politiques sociales en danger » est toujours en ligne et a obtenu environ 4800 signatures, il faut continuer à la faire signer.

Au ministère l'attaque sur les missions de contrôle et les transferts de taxes s'accélèrent, afin de construire une plateforme revendicative commune et la lutte nécessaire, un BN commun Douanes CCRF et DGFIP le 15 décembre aura lieu avec la fédération et l'ufse.

À la DGFIP :

La gestion de la crise sanitaire occupe encore une bonne partie de nos revendications dans la période. La DG n'avait pas anticipé ce reconfinement. La mesure barrière qui doit primer, à savoir le télétravail confiné, est bien moins mise en place que lors du confinement de mars. Beaucoup d'agents sont en attente d'équipements, alors que dans le même temps des agents se voit imposer le télétravail.

Les visios DG continuent et la CGT FiP y porte les arguments nécessaires pour faire aboutir les revendications contenues dans la plateforme décidée à la dernière CEN.

Le NRP est mis en place partout avec des conséquences dès janvier prochain et ce malgré la crise sanitaire et des demandes unitaires de suspension des réformes à la Dg, au ministère et à la fonction publique.

Il nous faut dans nos débats établir quelles sont nos possibilités de mobilisation, quelle stratégie mettre en œuvre, quels moyens sont nécessaires pour continuer à convaincre des reculs engendrés par ce NRP pour les agents et les usagers et sur le fait qu'il n'est pas trop tard pour se battre. Si nous pouvons mettre à jour tout ce qui avait été fait à l'automne, ne faudrait-il pas alerter sur les graves réformes qui accélèrent en parallèle du NRP et qui s'attaquent directement aux missions et portent parfois atteinte aux principes républicains comme l'égalité devant l'impôt, etc.

Au niveau de l'intersyndicale, une journée d'action est prévue le 9 décembre. Quelles modalités proposons-nous et quelles modalités acceptons-nous ?

À ce jour Solidaires propose une carte virtuelle et des communiqués de presse.

Je ne ferais pas plus long, même s'il y a encore beaucoup à dire mais place au débat.